

Ministry of the Environment,  
Conservation and Parks

Ministère de l'Environnement,  
de la Protection de la nature et des  
Parcs



Office of the Minister

Bureau du ministre

777 Bay Street, 5th Floor  
Toronto ON M7A 2J3  
Tel.: 416-314-6790

777, rue Bay, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 2J3  
Tél. : 416.314.6790

357-2023-1078

Le 11 septembre 2023

Sue Lo  
Administrateur  
Intendance Ontario

1 avenue St. Clair Ouest, 7<sup>e</sup> étage  
Toronto ON  
M4V 1K6

Robert Poirier  
Président  
Office de la productivité et de la récupération  
des ressources  
4711, rue Yonge, Bureau 408  
Toronto ON  
M2N 6K8

Chers Sue Lo et Robert Poirier:

**OBJET: Avis de cessation – Programme de réacheminement des déchets municipaux dangereux ou spéciaux**

La présente lettre a pour objet de notifier la fin du Programme de réacheminement des déchets municipaux dangereux ou spéciaux (Programme de réacheminement des DMDS), conformément à l'article 14 de la *Loi transitoire de 2016 sur le réacheminement des déchets* (LTRD) À la fin du Programme de réacheminement des DMDS, tous les plans de gestion industrielle (PGI) prendront également fin, y compris les PGI gérés par la Product Care Association pour les peintures, les pesticides, les solvants et les engrais, l'Automotive Material Stewardship pour l'antigel, les filtres à huile et les contenants d'huile, et par SodaStream pour les contenants pressurisés de dioxyde de carbone de Soda Stream.

Comme l'exige la LTRD, le 8 juin 2023, Intendance Ontario, l'organisme de financement de l'industrie pour le Programme de réacheminement des DMDS, m'a remis son rapport final qui résume la manière dont il a mis en œuvre les étapes de son plan de liquidation approuvé pour le Programme de réacheminement des DMDS.

Le 12 avril 2018, Intendance Ontario a été chargé d'élaborer un plan de liquidation pour le Programme de réacheminement des DMDS et de mener des consultations à ce sujet. Le 27 décembre 2019, le plan de liquidation d'Intendance Ontario a été approuvé par l'Office de la productivité et de la récupération des ressources (l'Office). L'Office a également approuvé des modifications ultérieures du plan de liquidation, y compris celles relatives à la révision de la date de liquidation du programme et à la distribution des fonds excédentaires et résiduels.

...2

Le Programme de réacheminement des DMDS a démarré le 1er juillet 2008 et a pris fin le 30 septembre 2021. Il a permis de collecter et de gérer plus de 235 000 tonnes de matériaux, en plus des 120 000 tonnes de matériaux collectés et gérés par des PGI administrés séparément. Le programme portait sur neuf matériaux, dont les peintures et revêtements, les solvants, les filtres à huile, les contenants d'huile, l'antigel, les pesticides, les engrais, les contenants sous pression et les piles à usage unique.

Dans le cadre de la transition de l'Ontario vers un cadre de responsabilité des producteurs en vertu de la *Loi de 2016 sur la récupération des ressources et l'économie circulaire* (LRREC), les producteurs de piles à usage unique étaient tenus d'établir et d'exploiter des systèmes de collecte et de gestion tels que définis dans le Règlement sur les piles et batteries à compter du 1er juillet 2020. De même, les producteurs des huit matériaux restants dans le Programme de réacheminement des DMDS sont devenus responsables de leurs produits en fin de vie en vertu du Règlement sur les produits dangereux et spéciaux le 1er octobre 2021.

Je tiens à remercier Intendance Ontario et les efforts déployés par les responsables de l'industrie, les organismes de gestion de l'industrie, les représentants municipaux, les fournisseurs de services et les consommateurs qui ont participé au Programme de réacheminement des DMDS. Je suis persuadé que le Règlement sur les produits dangereux et spéciaux actuel continuera à s'appuyer sur la réussite de l'ancien programme.

Enfin, outre la publication de cette lettre dans le Registre environnemental, Intendance Ontario et l'Office publieront cette lettre sur leurs sites Web.

Cordialement,



David Piccini  
Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs

c: Serge Imbrogno, Sous-ministre, Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs  
Frank Denton, PDG, Office de la productivité et de la récupération des ressources